



**POCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2025
DE L'ASSOCIATION PRESENCES**

Tenue le mardi 26 mai 2026 à 14 h 00, au Cube salle 211, à Aix en Provence

Le mardi 26 mai 2026 à 14 h, Salle 211 du Cube au sein du site Schuman d'Aix Marseille Université s'est tenue l'assemblée générale annuelle ordinaire de l'association PRESENCES en présence des adhérents ayant répondu à la convocation envoyée par voie électronique le 6 mai 2026 (cf. liste d'émargement et pouvoirs) :

Selon l'Ordre du Jour suivant :

- 1) Rapport du Commissaire aux Comptes
- 2) Présentation des comptes arrêtés 2025 arrêtés en CA le 30 mars dernier, Budget Prévisionnel 2026 en début d'exercice, selon diverses hypothèses.
- 3) Rapport moral et bilan d'activités 2025 (à cheval sur 2 saisons)
- 4) Élection du CA (candidatures jusqu'au 22 mai) selon les statuts 13 à 17 membres.
(Adhésion possible en ligne ou sur place)
- 5) Perspectives 2026/2027, attitudes face aux risques de déficits ?
- 6) Modifications des tarifs
- 7) Autre point mis à l'ordre du jour en début de séance : Délégation à la directrice

1) Rapport du Commissaire aux Comptes : Boris Mosselmans, commissaire aux comptes de l'association fait lecture de son rapport, à savoir l'audit des comptes 2025 et certifie que, au regard des règles et principes comptables français ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. (Document communiqué par voie électronique avec la convocation et téléchargeable sur le site du théâtre).

2) Présentation des comptes arrêtés 2025 arrêtés en CA le 30 mars dernier par le trésorier Bernard Gyssels :

Le bilan de l'exercice 2025 présente un total bilan (valeur patrimoniale et financière) de 157 786 €.

Le compte de résultat affiche :

- Un total recettes de 582 079 €

- Un total dépenses de 591 235 €

Et dégage un résultat net comptable de - 9 156 €

Les faits les plus significatifs :

- Ce résultat de - 9 156 € (soit - 1,58 % des Produits) s'explique par :
- Une augmentation de près de 5 000 € des charges externes (abonnements logiciels et frais de déplacements/séjours de la directrice)
- Des dépenses de diffusion en augmentation de + 21 % (de 50 000 à 61 000 €) et de coproduction de + 138 % (de 4 000 € à 10 000 €). A noter que les coproductions ont bien été versées en amont des créations aux compagnies.
- La prime d'assurance a augmenté de 12 %
- Une baisse de l'aide au fonctionnement de la Région (- 2 500 €), l'absence de campagne d'appel à dons, et une augmentation de prélèvements sociaux (quoique sur un montant brut de salaires en légère baisse).
- Ces augmentations de charge n'ont pu être totalement compensées par :
- - le maintien des subventions au fonctionnement de la Ville d'Aix en Provence (62 000 €), du département des Bouches du Rhône (45 000 €), de la DRAC PACA (68 300 €). Et la compensation du non renouvellement d'un BS de l'université par son équivalent en appels à projet.
- La billetterie est également en légère baisse de - 2 000 € (beaucoup d'entrées libres)
- La masse salariale sur le fonctionnement est en légère baisse du fait du départ d'un salarié (redéploiement des tâches au sein de l'équipe et externalisation de la comptabilité et de la paie).
- La masse salariale, elle, des personnels techniques embauchés pour accueillir la programmation liée aux appels à projets de l'université et aux résidences, augmente mécaniquement, ainsi que les frais d'agents de sécurité, de droits d'auteurs...C'est à surveiller.
- A noter que l'association qui avait ouvert un livret A au Crédit Coopératif, permet de générer des produits financiers sécurisés lors de trésorerie positive qui couvre la plupart des frais bancaires (en baisse par ailleurs de 13 %).
- En fin d'exercice les fonds propres « réels » de l'association sont de 41 231 € essentiellement dus aux pertes des exercices antérieurs.
- **Les pistes pour 2026 :** Les coûts de fonctionnement sont considérés, pour un théâtre en ordre de marche, comme particulièrement bas et les pistes d'économie sont limitées. Une baisse du coût de programmation de 8 000 €, une recherche d'autres appels à projet, un appel à dons auprès du public, le non renouvellement d'un déplacement ONDA de la directrice et d'un séjour à Avignon, et une alerte auprès des bailleurs publics. Une augmentation des tarifs de la billetterie est aussi à envisager. De plus, à la date de l'AG il a été signifié une nouvelle baisse de l'aide de la Région (- 4 %) et une baisse de la DRAC (- 10 % hors convention option Lycée Zola). L'information de la mise sous tutelle de la Métropole d'Aix Marseille par le préfet, du fait du refus de vote du budget 2026 par les nouveaux élus, est également une source d'inquiétude. Le festival des bahuts, trop engagés pour être annulé, et concernant près de 250 jeunes, a été maintenu. Il devait être soutenu à hauteur de 23 000 €.

L'Assemblée générale note les explications fournies par la directrice déléguée et le trésorier ainsi que les pistes de redressement prises pour 2026, elle approuve les comptes tout en exprimant sa forte inquiétude sur la précarisation de l'association et le budget 2026.

3) Rapport moral et bilan d'activités 2025 (à cheval sur 2 saisons)

La présidente et la directrice présentent le rapport moral et le bilan d'activités 2024/25 (année 2025 complète). Le document avait été aussi envoyé par voie électronique et est disponible sur le site web du théâtre.

Grâce à l'aide à la production de la DRAC et à des appels à projets de l'Université, la programmation professionnelle et des résidences ont pu être menées dans un grand

confort pour les artistes. Et ont pu toucher un public jeune (étudiants, lycéens...). Des actions culturelles, ateliers, ont été développées. Le théâtre Vitez s'est inscrit dans ce nombreux réseaux, projets collectifs du territoire. (Cf. plaquette bilan).

En résumé dans le cadre des missions de l'association :

FORMATION ET PROFESSIONNALISATION :

Le théâtre a accompagné les étudiants de la section théâtre d'Aix-Marseille Université dans leurs projets, que ce soit à travers des créations universitaires, des résidences ou des festivals. Il a joué un rôle central dans leur parcours de professionnalisation, leur offrant une expérience pratique dans des conditions professionnelles.

DIFFUSION DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE :

Le théâtre a favorisé l'émergence de nouvelles formes théâtrales en soutenant les créations contemporaines, tant sur la scène locale qu'internationale.

L'accompagnement de jeunes compagnies est au cœur de cette mission, tout en assurant un équilibre entre productions innovantes et accès à des œuvres théâtrales plus classiques.

ENGAGEMENT SOCIAL ET ÉGALITÉ :

L'inclusion, la diversité et l'égalité des chances sont des valeurs fondamentales du Théâtre Antoine Vitez. En partenariat avec divers acteurs sociaux et éducatifs, plus particulièrement la Vice-Présidence à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations d'Aix-Marseille Université, il a œuvré pour la sensibilisation aux questions de genre, aux droits culturels, et à la lutte contre les discriminations.

ACCESSIBILITÉ ET MÉDIATION :

Dans une démarche d'éducation artistique et culturelle, le théâtre s'est adressé à un public varié, allant des enfants aux adultes, des amateurs aux professionnels, avec des offres d'ateliers, de spectacles et de médiation. Il a travaillé étroitement avec les établissements scolaires et pénitentiaires pour garantir un accès à la culture pour tous, y compris pour les publics éloignés.

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS :

En collaborant avec de nombreuses institutions culturelles, tant locales qu'internationales, le Théâtre Antoine Vitez a renforcé sa position comme un espace de dialogue et d'échange artistique. Il s'est appuyé sur des réseaux professionnels solides pour maximiser l'impact de ses actions.

Au cours de l'année civile 2025 (donc à cheval sur 2 saisons) le théâtre a accueilli :

5 889 entrées, dont :

33 % d'étudiants,

15 % de scolaires,

19 % de tarif payant, autres que étudiants,

10 % d'invitations,

22 % d'entrées libres (sorties de master, festival des bahuts, CFMI ...)

2 % de Pass Vitez,

Une majorité des entrées libres étant des étudiants ou lycéens, il est établi que la majorité du public a moins de 25 ans (60 %). Ce qui correspond à l'objet de l'association.

Vote : Quitus est donné à l'unanimité à la présidente sur le bilan moral et d'activités.

Des remerciements à l'équipe salariée et une mention spéciale pour la lisibilité et présentation des documents bilans.

4) Élection du Conseil d'Administration.

Certains administrateurs et administratrices avaient manifesté leur souhait de se retirer du CA et des adhérents de l'association ont manifesté leur souhait d'intégrer le CA (par mail, ou sur place).

Se présentaient :

- Leïla BERBILLE, étudiante
- Kendal BENAOUALI-CHEVALIER, étudiant
- Gilbert BOUGI, professeur des universités
- Augusto DE OLIVEIRA, administrateur de théâtre
- Johana GIACARDI, metteuse en scène
- Jean GONELLA, universitaire chercheur
- Noah GRAND, étudiant, chargé de billetterie
- Bernard GYSSELS, consultant
- Eva HERNANDEZ, enseignante agrégée à l'université
- Anyssa KAPELUSZ, maîtresse de conférence
- Alexandra KOMANIECKI, doctorante
- Arnaud MAISETTI, maître de conférence
- Farida MURACCIOLI, personnel administratif retraitée
- Olivia OUKIL, étudiante
- Annick PACHECUS, retraitée
- Gisèle SEIMANDI, retraitée
- Zélie TEISSIER, Enseignante du secondaire

Vote : La liste des 17 candidats au conseil d'administration est votée à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira prochainement pour élire le bureau. Entre temps l'assemblée générale mandate le bureau actuel pour représenter l'association.

5) Perspectives 2026/2027, attitudes face aux risques de déficits ?

Ces éléments ont déjà été débattu lors de la présentation des comptes 2025. En l'état des annonces, le Budget 2026 s'annonce déficitaire de – 20 000 €. Le bureau sera informé régulièrement des affinements du budget.

6) Modifications des tarifs

Suite aux échanges de l'Assemblée Générale, dans un contexte budgétaire fragilisant il est proposé de revoir les tarifs proposés au public. Pour rappel ces derniers n'ont pas évolué depuis 10 ans et l'association ne perçoit que le hors taxe (TVA à 2,10 %). Une attention sera portée à ne pas revenir sur la gratuité pour les étudiants et les tarifs sociaux.

Tarifs proposés :

Tarif plein : 18 € au lieu de 16 €

Tarif réduit : 10 € au lieu de 8 € (pour Mômeaix 10 € tout public, 8 € moins de 12 ans)

Social : 3 € (inchangé)

Pass Vitez : 80 € au lieu de 70 €

Pass Vitez alumni : 25 € (inchangé)

Pacte'AMU : gratuit pour les étudiants

7) Autre point mis à l'ordre du jour en début de séance : Délégation à la directrice

Le conseil d'administration et la présidente confirment la délégation de signature faite à la directrice déléguée en matière de :

- Gestion du compte bancaire (codes d'accès donnés à la Présidente et au trésorier)
- Embauche et gestion des personnels, y compris Service Civique et stagiaires,
- Contrat de cession des spectacles,
- Dépôt et suivi des dossiers de subventions,

Vote pour à l'unanimité de l'assemblée générale

La présidente conclue l'AG en remerciant les participants et le commissaire aux comptes.

A Aix en Provence, 26 mai 2026

Anyssa KAPELUSZ, présidente

Handwritten signature of Anyssa KAPELUSZ in black ink, featuring a stylized 'K' and a long horizontal flourish.

Alexandra KOMANIECKI, secrétaire

Handwritten signature of Alexandra KOMANIECKI in black ink, featuring a stylized 'A' and a long horizontal flourish.